

LIVRET DE FAMILLE DEMANDE DE MISE À JOUR



De quoi s'agit-il ?

Vous devez obligatoirement mettre à jour votre livret de famille suite à :

- une naissance reconnaissance
- un changement de sexe
- un divorce,
- un décès,
- une mise sous tutelle.

À noter : le décès d'un enfant majeur ne peut pas être porté sur le livret de famille de ses parents.

Qui peut faire la demande ?

Le ou les titulaire(s) du livret de famille.

Où ?

- À la mairie de son domicile qui transmettra aux mairies concernées.
À Niort, la demande peut être faite :
 - à l'Hôtel administratif
 - dans l'une des 3 mairies de quartier
- À la mairie du lieu d'événement.
Si l'événement a lieu à Niort
 - à l'Hôtel administratif
 - dans l'une des 3 mairies de quartier

Pièces à fournir :

- pièce d'identité du demandeur (CNI, passeport, titre de séjour)
- le livret de famille à mettre à jour

Délais

3 semaines pour les actes enregistrés à Niort

Coût

Gratuit

Information complémentaire

Retrait sans rendez-vous sur présentation du courrier qui vous sera adressé au retour de votre livret.

Service état civil :

etatcivil@mairie-niort.fr

Hôtel administratif

place Martin Bastard

- En dehors des vacances scolaires

lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-17h30 et le mardi : 10h-17h30
samedi : 9h30-11h30
(permanence administrative)

- Pendant les vacances scolaires :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
8h30-12h30 / 13h30-17h30
mardi : 10h-12h30 / 13h30-17h30

Mairie de quartier du Clou-Bouchet France Services

05 49 04 01 06 - 10 ter rue Jules Siegfried

Ouverture lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,
mardi de 14h à 17h30, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermée l'après-midi en période de vacances scolaires

Mairie de quartier de la Tour-Chabot - Gavacherie

05 49 04 04 15 - 21 rue Max Linder

Ouverture lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30,
mardi de 14h à 17h30, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermée le matin, en période de vacances scolaires

Mairie de quartier de Saint-Liguairie

05 49 73 97 04 - 18, rue du 8 mai 1945

Ouverture lundi et vendredi de 9h à 12h30,
mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30.

*Fermée le matin, en période de vacances scolaires
et du 1^{er} au 15 août.*

Accès à l'hôtel administratif

En voiture : parkings de la Brèche et de l'Hôtel de ville (**1h gratuite**).

En bus : arrêt « Hôtel de ville »

